

tenue sous la présidence de Monsieur COTTE, assisté(e)
de Madame LE CLOIREC et Monsieur GOUJON, Conseillers
En présence de Monsieur VANDENBERGHE, Rapporteur public
Madame LEJEUNE, Greffière

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2302393	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation de l'arrêté du président du conseil départemental du Nord visant dans son article 1er le rejet de demande d'accueil en surnombre de 15%	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	PETITS PRODIGES	Maître TEYSSÉDRE Sylvie
Défendeur	DEPARTEMENT DU NORD - DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES ET DE L'ACHAT PUBLIC	Président
02)	DOSSIER N° 2303139	RAPPORTEURE: Madame Hélène LE CLOIREC
Titre de l'affaire	Demande l'annulation des décisions implicites de rejet du ministre du travail opposées aux demandes d'autorisations formulées par la société requérante visant à former des demandes de correctifs d'indemnisation d'activité partielle.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	SOCIÉTÉ VOYAGEURS DU MONDE	CMS BUREAU FRANCIS LEFEBVRE LYON (Cour)
Défendeur	PREFECTURE DU NORD	M. le Préfet
Observateur	MINISTERE DU TRAVAIL ET DE L'EMPLOI DREETS-DIRECTION REGIONALE DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS	Ministre

Arrêté le 13/08/2025

Le président du tribunal